

« On ne naît pas institution, on le devient. Faire l'histoire des institutions culturelles en Suisse »

Colloque national organisé à l'Université de Lausanne et à la Cinémathèque Suisse

9 et 10 mai 2022

Comité scientifique : Natacha Isoz, Pierre-Emmanuel Jaques, Laurent Le Forestier et Adèle Morerod (section d'histoire et esthétique du cinéma de l'Université de Lausanne)

Parce que s'intéressant à l'institutionnalisation de la Cinémathèque suisse (CS), le projet FNS « Contribution à une histoire de la culture cinématographique en Suisse : étude des activités de la Cinémathèque suisse entre 1951 et 1981 » accorde une place importante à la notion d'« institution culturelle », tout en l'interrogeant. Alors que la CS se constitue en association en 1948, son changement de statut en fondation privée au moment de son installation au Casino de Montbenon en 1981 peut être à la fois considéré comme un autre moment fort de son institutionnalisation mais aussi comme une réaction par rapport à sa place encore compliquée face à l'administration publique, c'est-à-dire quant à son statut précis d'institution culturelle. De surcroît, si la CS devient progressivement une institution culturelle, elle ne cesse d'exister, dès ses débuts, au sein d'un réseau culturel vaste, à la fois national et international, que ce soit pour réaliser des projections et des expositions ou pour développer ses collections. C'est à partir de ces constats que ce colloque souhaiterait interroger l'histoire et l'historiographie des institutions culturelles suisses, envisagées comme un ensemble d'individus et d'activités mouvant, autant que comme des organismes aux étapes d'institutionnalisation aussi nombreuses que se voient redéfinir leurs buts et qui ne cessent d'être traversés par leurs liens avec d'autres groupements culturels et étatiques.

Dans le champ de l'histoire culturelle, il est possible de dégager trois tendances dans la façon d'aborder les institutions. De nombreux ouvrages se sont penchés sur des questions de politique culturelle, qui englobent celles des institutions mais se concentrent avant tout sur l'implication de l'Etat et les finalités de la mise en place d'une action publique dans ce domaine. Les histoires sur des institutions culturelles spécifiques, elles, ont été souvent un lieu de mythification de leurs membres fondateurs, fréquemment éditées à l'occasion d'anniversaires, se présentant dès lors autant comme des objets promotionnels que mémoriels. A ces histoires réalisées « de l'intérieur » on peut opposer un courant d'études plus récent, provenant du milieu académique, qui tente d'aborder ces mêmes institutions soit à travers des axes problématiques précis (comme la patrimonialisation ou la diffusion), mobilisant ainsi d'autres acteurs institutionnels dans leurs propos, soit en s'arrêtant sur des objets institutionnels jusqu'ici peu considérés (TSR, Pro Helvetia), dans une volonté de les inscrire à leur tour dans le champ culturel qu'ils participent à constituer. Enfin, un second champ peut être mobilisé, celui de la sociologie des institutions. Plus intéressé à la définition du terme générique qu'à l'histoire d'institutions déterminées, ce dernier offre néanmoins des axes d'analyse qui mériteraient d'être intégrés à la recherche historique.

Ces travaux offrent, par leurs diversités, des pistes de réflexions que ce colloque souhaiterait pouvoir prolonger dans un cadre précis, celui de l'étude des organisations culturelles qui naissent en Suisse entre 1945 et 1980. En effet, en choisissant de raconter l'histoire d'une institution à travers sa figure fondatrice, en la rattachant à d'autres structures similaires, ou encore en suivant la piste de ses activités, on pose la question de ce qui *fait* l'institution : ses

membres, ses relations, ses objectifs ? De même, la diversité des domaines culturels dont se préoccupent ces organismes, qu'ils soient patrimoniaux ou non, rattachés à un lieu précis ou pas, invite à multiplier les approches et les sources, que ces dernières soient sonores dans le cas de la musique et de la radio ou (audio)visuelles pour la photographie, la télévision ou encore le cinéma (en plus des documents écrits).

Ce colloque s'adresse donc aux chercheuses et chercheurs travaillant sur l'histoire culturelle et souhaitant réfléchir sur les manières de penser et d'écrire l'histoire des lieux culturels qui s'institutionnalisent en Suisse dans la deuxième moitié du 20^e siècle et qui conservent et/ou diffusent des productions dans les champs du cinéma, de la photographie, des beaux-arts, des arts appliqués, du théâtre, de la musique ou encore de la littérature. Les axes suivants peuvent être développés (ils ne sont évidemment pas les seuls) :

- Analyse de la manière dont les institutions culturelles se construisent en réseau et sont portées par plusieurs personnes (à l'opposé d'une approche de l'institution comme lieu hégémonique portée par une seule personne au rôle indiscutable). Études notamment des liens entre ces dernières et les politiques, ou à partir des instances étatiques : Confédération (Pro Helvetia, Office fédérale de la culture, Département fédéral de l'intérieur, etc.), cantons et villes.
- Mise en évidence du processus d'institutionnalisation : initiative provenant des acteurs (dynamique ascendante) et/ou des pouvoirs publics (dynamique descendante), et étapes menant à la stabilité, à la pérennisation et à la reconnaissance/légitimation du rôle de l'organisme.
- Étude du développement des institutions culturelles en rapport avec un/des lieux spécifiques (le lieu pouvant être envisagé comme une expression matérielle de l'institution).
- Réflexions sur les notions d'« institution culturelle » (patrimoniale ou non) et d'« institutionnalisation » ou comment l'institution est un lieu qui ne cesse de se redéfinir, ceci notamment en fonction d'enjeux propres aux acteurs qui la composent.

Dès lors, ce colloque a pour ambition, d'une part, d'interroger le processus d'institutionnalisation des organisations culturelles en Suisse : à partir des études de cas présentées, pourrions-nous déceler des mécanismes et des structures propres à la Suisse et mettre en exergue des relations récurrentes entre les institutions culturelles de ce pays et d'autres acteurs, notamment politiques ? Il souhaite également mettre en évidence, lorsqu'elles existent, les relations entre ces différentes institutions culturelles. D'autre part – et selon nous de façon indissociable du premier point – cela devrait amener à repenser l'inscription d'un tel objet dans le champ historique, et ainsi peut-être, nourrir en questionnements les futures études sur le sujet.

Agenda et pré-programme

Les propositions, qui comprennent un titre, un descriptif, une problématique, et une courte bibliographie de travail (entre 300 à 500 mots, excluant la bibliographie), sont à soumettre en français, allemand, italien ou anglais avant le 15 février 2022 à natacha.iso@unil.ch, adele.morerod@unil.ch, laurent.leforestier@unil.ch et pierre-emmanuel.jaques@unil.ch. Nous acceptons les contributions à deux. Les interventions feront 30 minutes. Sont également prévues une table ronde réunissant des témoins et des professionnel·les travaillant dans des institutions culturelles et des projections à la Cinémathèque suisse (salle du cinématographe).